ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénuries de médicaments pour traiter la maladie de Menière

Question écrite n° 9958

Texte de la question

M. Kévin Pfeffer alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur les pénuries touchant certains médicaments et particulièrement ceux prescrits pour soulager les symptômes de la maladie de Menière. Cette maladie se caractérise par des crises de vertige accompagnées d'une perte progressive de l'audition, d'acouphènes, de nausées et de vomissements. Depuis le mois de février 2023, des milliers de patients atteints de cette maladie se plaignent de la rupture de betahistine, médicament utilisé pour le traitement des vertiges, dans les pharmacies. Ils doivent remuer ciel et terre, contacter plusieurs dizaines d'officines, voire se fournir à l'étranger pour trouver quelques boîtes. Ces préoccupations ont d'ailleurs été relayées par une pétition de l'association France Acouphènes et les principaux laboratoires confirment la « rupture d'approvisionnement sans date de retour prévue ». Pourtant, les autorités sanitaires semblent répondre qu'il n'y a aucune pénurie et sur le site de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), la betahistine n'apparaît ni en rupture de stock, ni en difficulté d'approvisionnement. Début juin 2023, le Président de la République, a annoncé la création d'une liste de médicaments essentiels pour relocaliser leur production en France et ne pas se retrouver en situation de pénurie mais la betahistine n'en fait pas partie. Il lui demande si ce médicament peut être inclus à cette liste de médicaments essentiels et si toutes les mesures sont prises pour un retour rapide du médicament dans les pharmacies.

Données clés

Auteur : M. Kévin Pfeffer
Circonscription : Moselle (6e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9958
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Santé et prévention
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 juillet 2023, page 6371
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)